



**AUTORISATION PARENTALE
D'INSCRIPTION A LA MAM
POUR LES MOINS DE 18 ANS**



**AUTORISATION PARENTALE
D'INSCRIPTION A LA MAM
POUR LES MOINS DE 18 ANS**



Je soussigné(e) :

NOM :Prénom :

Adresse :

Code Postal..... Ville :

Téléphone :...../...../...../...../..... Date de naissance.....

Ville et pays de naissance.....

Adresse e-mail :@.....

autorise mon/mes enfant (s) à s'inscrire et à utiliser les ressources proposées par la Médiathèque André Malraux :

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Je m'engage à respecter et à faire respecter par mes enfants le règlement de la Médiathèque et à signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail ainsi que la perte éventuelle de la carte.

En cochant cette case, vous acceptez que vos données personnelles, et celles des enfants mentionnés ci-dessus soient collectées et conservées par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée au fin de gestion des abonnements et d'information relative à la programmation culturelle de la Médiathèque.

A défaut d'acceptation, votre inscription ne pourra être prise en compte.

Je soussigné(e) :

NOM :Prénom :

Adresse :

Code Postal..... Ville :

Téléphone :...../...../...../...../..... Date de naissance.....

Ville et pays de naissance.....

Adresse e-mail :@.....

autorise mon/mes enfant (s) à s'inscrire et à utiliser les ressources proposées par la Médiathèque André Malraux :

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Nom :Prénom :

Date de naissance:.....N° de carte MAM.....

Je m'engage à respecter et à faire respecter par mes enfants le règlement de la Médiathèque et à signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'adresse mail ainsi que la perte éventuelle de la carte.

En cochant cette case, vous acceptez que vos données personnelles, et celles des enfants mentionnés ci-dessus soient collectées et conservées par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée au fin de gestion des abonnements et d'information relative à la programmation culturelle de la Médiathèque.

A défaut d'acceptation, votre inscription ne pourra être prise en compte.

L'autorisation parentale et les données qui y sont indiquées seront conservées jusqu'au 18 ans du plus jeune des enfants mentionnés ci-dessus.

Les données personnelles enregistrées informatiquement pour les abonnements sont conservées 1 an à compter de la fin de validité de votre abonnement ou 1 an après l'extinction des éventuels contentieux.

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage interne de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et ne seront en aucun cas transmises à un tiers sans votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail à l'adresse suivante : mediatheque@beziers-mediterranee.fr.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter le cabinet DPO SYSTEM, Délégué à la protection des données (DPO) de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, à l'adresse suivante : juridique@beziers-mediterranee.fr

Vous disposez de la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour plus d'informations consulter le site de la MAM, mediatheque.beziers-mediterranee.fr

Date :/...../.....

Signature du responsable légal attestant sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

**ABONNEMENT GRATUIT
SUR PRÉSENTATION DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'ENFANT
(Carte d'identité ou livret de famille)**

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

V11-25/01/2024

L'autorisation parentale et les données qui y sont indiquées seront conservées jusqu'au 18 ans du plus jeune des enfants mentionnés ci-dessus.

Les données personnelles enregistrées informatiquement pour les abonnements sont conservées 1 an à compter de la fin de validité de votre abonnement ou 1 an après l'extinction des éventuels contentieux.

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage interne de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et ne seront en aucun cas transmises à un tiers sans votre consentement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et la loi Informatique et Libertés, vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail à l'adresse suivante : mediatheque@beziers-mediterranee.fr.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez contacter le cabinet DPO SYSTEM, Délégué à la protection des données (DPO) de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, à l'adresse suivante : juridique@beziers-mediterranee.fr

Vous disposez de la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour plus d'informations consulter le site de la MAM, mediatheque.beziers-mediterranee.fr

Date :/...../.....

Signature du responsable légal attestant sur l'honneur de l'exactitude des renseignements portés ci-dessus :

**ABONNEMENT GRATUIT
SUR PRÉSENTATION DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'ENFANT
(Carte d'identité ou livret de famille)**

Article 441-7 du code pénal

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2- de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

V1-25/01/2024